PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie
Pyrénées · Méditerranée

Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan

SNCF RÉSEAU

Communiqué de presse

Montpellier, le 17 novembre 2026

- Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) -

Trois groupements d'entreprises de travaux sélectionnées pour la portion Montpellier-Béziers, le scénario retenu pour la poursuite des études entre Béziers et Perpignan

Le comité de pilotage de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP), co-présidé par Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la région Occitanie, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, s'est réuni ce mardi 17 novembre pour engager une nouvelle étape clé dans la réalisation du projet. Mathieu Grosch, coordonnateur européen du corridor Méditerranée, a réaffirmé son soutien au projet, indispensable au développement des mobilités et du transport de marchandises entre le sud et le nord de l'Europe.

Pour la phase 1, entre Montpellier et Béziers, SNCF Réseau a annoncé avoir sélectionné trois groupements d'entreprises, désormais en lice pour l'obtention du marché de conception-réalisation et ainsi permettre la construction du tronçon dès 2029. Cette avancée traduit l'engagement pris par l'Etat, les collectivités membres de la Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (SLNMP)* et l'Union européenne en faveur de la réalisation de ce projet stratégique pour les mobilités régionales, nationales et européennes.

Par ailleurs, les partenaires saluent la validation, par les conseils d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) et de la SLNMP, d'**une convention de financement de près de 15 M€** qui permettra de **finaliser les études des raccordements de la ligne nouvelle au réseau ferroviaire existant**.

Pour la phase 2, entre Béziers et Perpignan, le comité de pilotage a arrêté le scénario qui sera approfondi dans la prochaine étape d'études, suite à la concertation préalable organisée du 9 avril au 19 juin dernier :

- **Confirmer le scénario d'une mixité voyageurs-fret sur ce tronçon** (comme sur la phase 1), avec la réalisation d'un tunnel sous les Corbières et de deux gares nouvelles à Narbonne et Béziers avec deux localisations étudiées pour chacune ;
- **Garantir l'optimisation environnementale, technique et financière du projet, ainsi que son insertion sociale.** SNCF Réseau analysera notamment les variantes possibles de tracés et d'implantations des gares nouvelles, en lien étroit avec les territoires ;
- **Demander à SNCF Réseau et aux préfets des départements concernés de lever les contraintes de certains projets du territoire**, après l'abandon du tracé sur le littoral.

Pour cette nouvelle phase de travail, le comité de pilotage a validé deux conventions de financement : **12 M€ pour la poursuite des études et 6 M€ pour les acquisitions foncières**. Celles-ci seront prochainement votées et signées par les collectivités et groupements de collectivités partenaires.

Ces décisions permettront de disposer, fin 2028, de l'ensemble des éléments techniques, environnementaux et financiers et de l'avis du territoire nécessaires à la réalisation du tronçon Béziers – Perpignan.

Enfin, dans la continuité du travail engagé pour mobiliser les financements européens, le comité de pilotage a été informé du dépôt d'un nouveau dossier de demande de subvention portant sur **un montant de 20 M€** et concernant les deux phases du projet.

Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la région Occitanie, a déclaré : « *Le comité de pilotage a permis de partager les avancées de la LNMP, infrastructure très attendue par les acteurs du territoire et ses habitants. Ces avancées portent sur le projet dans son ensemble et concernent donc à la fois la phase 1, entre Montpellier et Béziers, pour laquelle les candidats au futur marché de conception-réalisation sont désormais désignés, et la phase 2, pour laquelle des orientations claires ont été validées pour la poursuite des études et la prochaine phase de concertation publique, en totale cohérence avec les enseignements de la concertation publique organisée en avril-juin 2026. Les études seront ainsi poursuivies sur la base d'un tracé mixte, ainsi que de la traversée du massif des Corbières par un tunnel.* »

Carole Delga, **présidente de la Région Occitanie, a déclaré** : « *La LNMP (Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan) est une infrastructure indispensable pour l'avenir ferroviaire de l'Occitanie et du Sud de l'Europe. Elle répond à plusieurs enjeux : désaturer l'axe du Littoral, l'un des plus saturés de France, développer le fret ferroviaire pour favoriser le report des marchandises de la route vers le rail, dégager de nouvelles capacités pour nos trains du quotidien liO et renforcer la desserte de nos ports de Sète et Port-la-Nouvelle. C'est ce que veulent les habitants et élus locaux, qui ont largement approuvé la LNMP, en tant que ligne mixte voyageurs-fret, lors de la concertation sur la phase 2 menée au printemps dernier. Alors que les échanges avec l'Espagne et l'Europe se développent, nous devons donner en France au train les infrastructures à la hauteur de ces ambitions. Les avancées actées aujourd'hui sur les deux phases du projet sont importantes pour concrétiser cette ambition et faire de l'Occitanie un carrefour ferroviaire européen.* »

Thomas Allary, **directeur général adjoint Grands Projets de SNCF Réseau, a déclaré :** « *Des étapes majeures sur le projet de Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan sont franchies aujourd'hui. Elles permettent d'avancer conformément au calendrier partagé avec les partenaires : sur la phase 1, l'appel à candidature a permis de valider l'engagement de trois groupements dans le dialogue compétitif. La concurrence et l'innovation devraient donc jouer pleinement leur rôle dans cet exercice, qui sera lancé le 23 novembre prochain. Sur la phase 2 les études sont lancées et permettront de proposer, à l'automne 2027, des variantes de tracés aptes à la mixité fret/voyageurs, ainsi que des choix d'implantation de gares nouvelles. Les équipes de SNCF Réseau sont pleinement mobilisées et engagées dans cette belle dynamique collective.* »

Les 13 partenaires de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan :

Préfecture Occitanie :
Adèle Dumas – adele.dumas@occitanie.gouv.fr – 06 75 50 10 65

Région Occitanie :
Kévin Sorhouet – kevin.sorhouet@laregion.fr – 06 33 78 65 94

SNCF Réseau :
Anne-Lise Gibbe – anne-lise.gibbe@reseau.sncf.fr – 06 70 44 75 86